

Chers collègues stagiaires,

Votre affectation pour la rentrée 2014 a donc été publiée ce mardi 22 juillet sur le site du Rectorat de Bordeaux. Nous avons informé tous ceux dont nous suivions le dossier. [Ces affectations](#) sont en ligne sur notre site Internet.

Votre rentrée se fera à partir du 26 ou du 27 août (suivant si vous êtes à temps-plein ou à mi-temps) sur Bordeaux/Mérignac.

N'oubliez pas de consulter régulièrement [le programme](#) (qui peut encore changer) sur [le site de La Direction Pédagogique de l'Académie](#).

Ces journées sont importantes car vous pourrez notamment avoir des réponses à toutes les questions que vous vous posez aujourd'hui...

Le SNETAA-FO, premier syndicat chez les PLP, sera présent sur les sites pour vous aider et pour répondre à toutes vos questions. Nous vous distribuerons également un livret « stagiaire ». N'hésitez pas à venir vers nos représentants.

D'ici-là, **avant le 15 août**, n'oubliez pas d'envoyer toutes les pièces administratives demandées\* pour mettre à jour votre dossier administratif & financier à :

**DPE - Rectorat de Bordeaux**  
**5 rue Joseph Carayon-Latour**  
**CS81499 - 33060 BORDEAUX Cedex**

\* deux relevés d'identité bancaire ou postale, la photocopie de votre dernier bulletin de salaire, la photocopie de la carte vitale détenue, la photocopie de la pièce d'identité, la photocopie de votre livret de famille si vous êtes marié ou si vous avez un ou des enfants à charge, la photocopie de votre PACS ou tout autre document justifiant de votre situation de famille, la photocopie du diplôme M2 ou du M1 accompagnée d'une copie de l'inscription en M2 ou tout titre, diplôme ou attestation.

### Rémunération :

Vous avez été nombreux à nous poser des questions par rapport à votre futur salaire. C'est évidemment très important.

Vous serez rémunérés à l'échelon 1 indice 349, c'est-à-dire que vous percevrez 1300 € net environ (avant calcul du reclassement en novembre), que vous fassiez 9h ou 18h devant élèves.

Ensuite, si vous n'avez pas d'expérience professionnelle vous permettant d'être reclassés à un échelon plus élevé, vous passerez à l'échelon 2 au bout de 3 mois puis à l'échelon 3, neuf mois plus tard (1600 € environ).

### Mutations :

Dès le mois de novembre 2014, vous devrez participer au mouvement INTER Académique. Nous en reparlerons rapidement, mais le SNETAA-FO sera là pour vous aider à faire vos vœux et pour vous accompagner jusqu'au bout du mouvement (INTRA au printemps 2015).

D'une manière générale, le SNETAA-FO sera là à chaque fois que vous aurez besoin d'aide ou de renseignements.

Bonnes vacances et à très bientôt.

Eric Mouchet  
Secrétaire Académique

